

ELECTION DES REPRESENTANTS DES ETUDIANTS AUX CONSEILS DE GESTION DES  
COMPOSANTES INTERNES D'UNIVERSITE DE PARIS  
Lundi 12 avril 2021 au jeudi 15 avril 2021

**DEMANDE D'INSCRIPTION OU DE RECTIFICATION DE LA LISTE ÉLECTORALE**

**ATTENTION :** Toute demande doit comprendre les pièces justificatives attestant de la qualité d'électeur, et doit parvenir au référent liste électorale au sein de la composante interne (voir annexe 4 de l'arrêté relatif à l'élection des représentants étudiants) au plus tard 8 jours francs avant la date du scrutin pour les électeurs non-inscrits d'office, **soit le mercredi 31 mars 2021 à minuit, terme de rigueur**, et jusqu'au jour du scrutin pour les électeurs inscrits d'office.

Ce formulaire devra être accompagné des pièces justificatives suivantes : photocopie de la carte d'étudiant en cours de validité ou, à défaut, d'un certificat de scolarité, en cours de validité.

**ETUDIANTS FORMATION INITIALE ET FORMATION CONTINUE (inscrits d'office)**

Madame  Monsieur

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

Composante interne de rattachement :

Bénéficiaire de la formation continue :  oui  non

Intitulé et niveau de formation :

Téléphone (portable) :

Adresse électronique :

**AUDITEURS (non-inscrits d'office)**

Madame  Monsieur

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

Composante interne de rattachement :

Intitulé et niveau de formation :

Téléphone (portable) :

Adresse électronique :

**DEMANDE**

- Inscription sur la liste électorale (joindre les pièces justificatives)
- Rectification de la liste électorale (*à préciser et joindre les pièces justificatives*):

Fait à Paris, le

Signature

*Les données recueillies feront l'objet d'un traitement afin de réaliser votre inscription sur la liste électorale dans le cadre des élections des représentants des étudiants au sein des conseils de composantes internes d'Université de Paris. La base légale du traitement est l'obligation légale (article 6.1 c.) du règlement général sur la protection des données (RGPD).*

*Le destinataire des données est la composante interne.*

*Les données sont conservées jusqu'à épuisement des voies de recours en matière de contentieux électoral.*

*Après la proclamation des résultats, vous pouvez continuer à accéder aux données vous concernant, demander leur rectification ou leur effacement. Vous disposez d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez aussi contacter le Délégué à la protection des données à [dpo@u-paris.fr](mailto:dpo@u-paris.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.*